

Justificatif généré le 13/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

13/07/2022

Département de publication :

(77) Seine-et-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=307026>

N° d'annonce :

619172

Par acte sous seing privé en date du 06/07/2022 il a été constitué une Société par Actions Simplifiée représentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

MIRA

Capital : 1.000 €

Siège Social : 4 RUE DE LA MARCHE 77122 MONTHYON

Objet :

La gestion, la création, l'acquisition et la vente, la prise en gérance et la location, l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant à la restauration sous toutes ses formes,

et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus et/ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée : 99 années

Président : GOKTAS Halise demeurant 61, avenue de la Gare 77230 SAINT MARD sans limitation de durée.

Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : tous actionnaires a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité de de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission d'actions : sans agrément

Droit de vote : chaque action donne en outre le droit de vote et à la représentation dans les assemblées

La société sera immatriculée au registre des sociétés de MEAUX.

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeHPPqxXw

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHPPqxXw>

